



Réunion de l'ASBL « Les Faisans »

Vendredi 2 JUIN 2023 à 20h

Présents	Bolle Bernard, Goderniaux Harold, Roland Frédéric, Bouttefeux Florence, Van Leeuw Didier, Balza Philippe, Lhoir Bernadette, Alvarez José, Tits Catherine, De Hemptinne Dominique, Dufey Laurent
Excusés ayant donnés procuration	Meunier Daniel, Poncelet André, Vandenberghe Christophe
Rapporteur	Bernard Bolle

Bureau de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 20h sous la présidence de Monsieur Harold Goderniaux. Le président désigne Monsieur Bernard Bolle comme secrétaire de l'assemblée.

Présences

Une liste de présence reprenant le nom et l'adresse ou le siège social de tous les membres assistant en personne ou par procuration à l'assemblée a été signée avant la séance par chacun des membres ou mandataires présents et par le Président de la présente assemblée.

L'original de cette liste de présences, ainsi que des procurations, sera annexé au présent procès-verbal et conservé dans le registre des procès-verbaux des assemblées générales, conformément aux statuts. Le président a reçu une copie des convocations adressées aux membres le 20/05/2023.

Ordre du jour de l'assemblée

- Accueil
- Approbation du PV de l'AG ordinaire du 24/06/2022
- Admissions de candidats membres et démissions
- Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2022 (Synthétiques et détaillés), Du rapport des vérificateurs aux comptes
- Présentation et approbation du budget 2023
- Décharge aux administrateurs
- Renouvellement partiel de l'Organe d'Administration
- Perspectives du programme des fêtes et des activités 2023
- Verre de l'amitié.

Approbation du PV de l'AG du 24/06/2022

DÉCIDE d'approuver le PV

Admissions des nouveaux membres / Démissions des membres

Néant

Approbation des comptes annuels

EN CAISSE 01/01/2022		2 448,52	en EURO
FETES de SEPTEMBRE	396,45		
FORET JARDIN	28,74		
PCDN	1 100,00		
THEATRE MEDIEVAL	1 275,20		
HOTEL PARTICULIER	-471,68		
La VERITE 2021	-1 142,29		
La VERITE 2022	-74,50		
Sept 21 & Magie	620,00		
DIVERS	-354,87		
SALLES	-127,00		
Chasse aux Œufs	-329,49		
Assurances	-528,66		
Frais Financiers	-58,92		
SOLDE Compte	2-juin-23		
			BENEFICE
PLACEMENT			
BE93 0682 4809 1267 (Cpte à Vue)		2 781,50	+ 332,98
TOTAL DISPONIBLE			
BE06 0882 5420 0922 (Cpte Epargne)		16 031,26	
Fonds de Caisse		357,40	

DÉCIDE à l'unanimité d'approuver les comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31/12/2022, tels qu'établis par l'Organe d'Administration et présentés par le trésorier (annexe 2).

Nous prenons acte du rapport des vérificateurs (annexe 3) qui constate que les comptes présentés reflètent fidèlement la situation financière de l'asbl.

L'AG rappelle la demande que les comptes des comités soient intégrés dans les comptes de l'asbl (Whist et CJC). Le trésorier a fait les demandes et les données suivront pour 2023.

Résolutions

Après avoir pris connaissance des comptes annuels annoncé dans l'ordre du jour et après avoir délibéré sur l'ordre du jour, l'assemblée approuve les comptes à l'unanimité.

Affectation du résultat – Perte/bénéfice

DÉCIDE à l'unanimité de transférer le bénéfice de 332,98 € au résultat reporté de 2022.

Approbation du budget 2023

LES-FAISANS ASBL			
RUE MAISON D'ORBAIS 25			
BE-5032 CORROY LE CHATEAU			
BE0456.355.702			
BUDGET 2023			
PRODUITS	Budget 2022	Réalisé 2022	Budget 2023
Ventes et prestations	25.050	9.668	16.000
Subventions annuelles et ponctuelles	4.000	5.930	2.150
Produits financiers	30	0	0
TOTAL PRODUITS	29.080	15.598	18.150
CHARGES	Budget 2022	Réalisé 2022	Budget 2023
Coûts des ventes des prestations	25.450	14.195	16.000
Frais de Fonctionnement	1.780	1.011	1.500
Autres charges d'exploitation	1.000	0	0
Charges financières	60	59	80
TOTAL CHARGES	28.290	15.265	17.580
RESULTAT	+ 790	+ 333	+ 570

Commentaires :

DÉCIDE à l'unanimité d'adopter le budget pour l'exercice social commençant le 01/01/2023 et se terminant le 31/12/2023.

Décharge aux administrateurs

DÉCIDE à l'unanimité de donner décharge aux administrateurs de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

Nomination des vérificateurs aux comptes

DÉCIDE à l'unanimité de nommer vérificateur aux comptes pour l'exercice social 2023 : Messieurs Christophe Vandenberghe et De Hemptinne Dominique.

Démission et Nomination des administrateurs

Mr. Philippe Balza et présente sa démission. L'AG le remercie pour son engagement pendant toutes ces années.

Laurent Dufeyt ayant quitté la séance, conformément aux Articles 10 et 12 des statuts, l'assemblée générale décide à l'unanimité des membres présents moins une voix (la sienne) de ne pas prolonger son mandat d'administrateur.

Par conséquent, l'AG DÉCIDE de réélire les personnes suivantes en qualité d'administrateur et, ce, pour une durée d'un an:

Monsieur Alvarez José, domicilié rue Joseph Marvel, 45 - 5032 Corroy-le-Château.

Monsieur Bolle Bernard, domicilié rue Joseph Marvel, 5 - 5032 Corroy-le-Château.

Monsieur Goderniaux Harold, domicilié rue des Bruynettes 34a - 5032 Corroy-le-Château.

Madame Lhoir Bernadette, domiciliée rue Joseph Marvel, 45 - 5032 Corroy-le-Château.

Monsieur Didier Van Leeuw, domicilié rue Joseph Marvel, 12 - 5032 Corroy-le-Château.

Monsieur Pierre Tatti, domicilié avenue Moine Olbert 89 - 8030 Gembloux

Monsieur André Poncet, domicilié rue des Bruynettes 8 - 5032 Corroy-le-Château.

Madame Catherine Tits, domiciliée rue Basse-Hollande 25 - 5032 Corroy-le-Château.

Les pouvoirs

Sont délégués à la gestion journalière de l'asbl :

- Administrateur Secrétaire : Bolle Bernard
- Administrateur Trésorier : Didier Van Leeuw
- Membre, Trésorière du Club des Jeunes : Bénédicte Fenaux

Madame Bénédicte Fenaux, domiciliée Rue de la Maison d'Orbais 17 - 5032 Corroy-le-Château.

La limite du montant des engagements décidés par l'organe d'administration est fixée à € 4000, dans le cadre du budget validé par l'assemblée générale. Au-delà de cette limite, les dépenses doivent être validées par deux administrateurs.

Projets 2023 :

- **FETE DE LA SAINT LAMBERT** (15-16-17/09/2023)
 1. *Quelle organisation?*
 - *Fête de base simple, avec des jeux.*
 - *Tout dans la cafétéria avec tonnelle (plus de chapiteau, trop complexe à monter)*
 - *Forains sur le parking de l'école*
 - *Activité de base: Whist le vendredi; Jeu de piste, Scrabble et concert le Samedi; Petit déjeuner Oxfam, apéro, Géant de Corroy, barbecue, boule carrée, Ski, Molky le dimanche, mais pas en quartier.*
 - *Voir si les autres associations veulent faire quelque chose pour envisager le chapiteau ou d'autres activités.*
 2. *Quand?*
 - *Possibilité de faire une semaine plus tôt ? --> voir avec Gembloux Omnisport (Harold) et Forains si on peut déplacer (Didier)*

- **Barbecue de l'été**

Dimanche 2 juin à 17h
Auberge espagnole, chacun vient avec sa viande, ses légumes et boisson pour sa famille. Cuisson partagée. L'idée est un moment de convivialité.
Appel via Facebook et toutes-boîtes

- **Mettre en place une page Facebook**

Nouvelles de Corroy (Logo Noveles Di Corwè) --> Bernard

- **PIECES DE THEATRE DES FAISANS**

Les médiévistes ont joué à Corroy et rejouent à Bouillon
La troupe de Jeannine joue en novembre.
La troupe de Bernard joue une nouvelle pièce, mais en 2024

- **PROJET PARTICIPATIF - FORET-JARDIN**

Les activités continuent. Deux projets citoyens de notre village rentrés au PCDN par les Faisans ont été acceptés :

 - *1. Nichoirs et piège photo : « Achat et pose de nichoirs (grimpereau, Troglodyte, Rouge-gorge), mangeoire oiseau plateau sur pied, abri et mangeoire à écureuil, piège photographique, panneau solaire pour recharger le piège. »;*
 - *2. « Animations scolaires et villageoises »: 8 demi-journées d'animation nature sur le terrain FORJACO2 pour l'année scolaire 2023-2024 dont au moins la moitié sera consacrée aux classes de Corroy-le-Château par un guide nature professionnel*

- **THEATRE JF JACOBS**

Le président commente la problématique de l'avance faite par les Faisans pour le spectacle mis en scène par un metteur en scène de Corroy. Cette avance devait être remboursée sur la forme de l'organisation d'un spectacle au profit de l'ASBL.
Le président prend contact avec un avocat.

- **Projet EOLIEN**

Proposition d'avoir une éolienne « citoyenne » sur les 5 nouvelles éoliennes qui vont remplacer les anciennes. Une réunion va être organisée.

- **MAGIE DE NOEL AU CHATEAU**

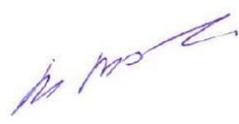
Aucune nouvelle sur l'organisation 2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Le secrétaire lit le procès-verbal de l'assemblée, qui est signé par les membres et mandataires qui en expriment le désir.



LES FAISANS asbl
Rue de la Maison d'Orbais, 25
5032 Corroy-le-Château
N° asbl 0456 355 702

Président



Secrétaire

Annexes :

- Listes des présences (annexe 1)
- Comptes de l'exercice 2022 (annexe 2)
- Rapport des vérificateurs aux comptes (annexe 3)

Annexe 3 : rapport des vérificateurs aux comptes

ASBL « Les Faisans »
Rue de la Maison d'Orbais, 25
5032 Corroy-le-Château

Assemblée générale du 2 juin 2023

Rapport du vérificateur aux comptes

Nommés vérificateurs aux comptes le 24 juin 2022, lors de l'assemblée générale de l'asbl « Les faisans », nous avons inspecté les comptes qui nous ont été présentés ce jeudi 27 avril par Didier Van Leew, trésorier de l'asbl.

Notre travail a d'abord consisté à vérifier l'exactitude des soldes des comptes en banque en début et fin de période comptable ; c'est-à-dire au 1^{er} janvier 2022 et au 31 décembre 2022.

Nous avons ensuite vérifié, par sondage, que les factures, tickets de caisse et autres dépôts et retraits d'argent inscrits dans la comptabilité étaient bien accompagnés des pièces justificatives correspondantes.

Nous pouvons donc vous confirmer que les comptes qui vous sont présentés aujourd'hui reflètent fidèlement la situation financière de l'asbl.

Nous tenons à remercier Didier pour son accueil et à le féliciter pour la qualité de son travail.

Dominique De Hemptinne



Christophe Vandenberghe

